

ORLÉANS · BLOIS · TOURS

CDJ
CONTENTIEUX
— FRANCE —

CONSTAT
06 33 11 84 68



LAURE REGINA



STÉPHANE KUBAS

SELARL CDJ CONTENTIEUX France
COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES
4 rue de Micy
45380 LA CHAPELLE SAINT
MESMIN
Tél : 02.38.78.92.00
Fax : 02.38.54.47.55
Email : contact@huissier-45.com
Site internet : www.cdj-huissier-45.com



PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT



**LE MERCREDI VINGT QUATRE SEPTEMBRE
DEUX MILLE VINGT CINQ
à 15 heures 00.**

A LA REQUETE DE :

La Société Anonyme (SA) **CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE LOIRE-CENTRE**, au capital de 382219900,00 €, dont le siège social est 7,rue d'Escures, 45000 ORLEANS, FRANCE, immatriculée au RCS de ORLEANS sous le numéro 383952470, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège,

M'AYANT EXPOSE :

Qu'à la suite de la signification d'un commandement aux fins de saisie immobilière signifié suivant acte de notre ministère en date du 20 août 2025, elle nous requiert afin de procéder à la description de l'immeuble situé rue de Caslin, le Clos Granger, à BOU (45430).

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Nous, Stéphane KUBAS, Commissaire de justice associé, membre de la SELARL CDJ CONTENTIEUX FRANCE, dont le siège social est 4 rue de Micy à LA CHAPELLE ST MESMIN (45380), soussigné;

JE ME SUIS RENDU CE JOUR :

Rue de Caslin

45430 BOU

OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

1. DESIGNATION DE L'IMMEUBLE

Sur la commune de BOU (45430 - LOIRET), Rue de Caslin, Le Clos Granger, un terrain à bâtir viabilisé d'une superficie cadastrale de six cent quatre-vingt-treize mètres carrés (693m²) cadastré comme suit ZC734 - Le Clos Granger pour 6a 93ca.

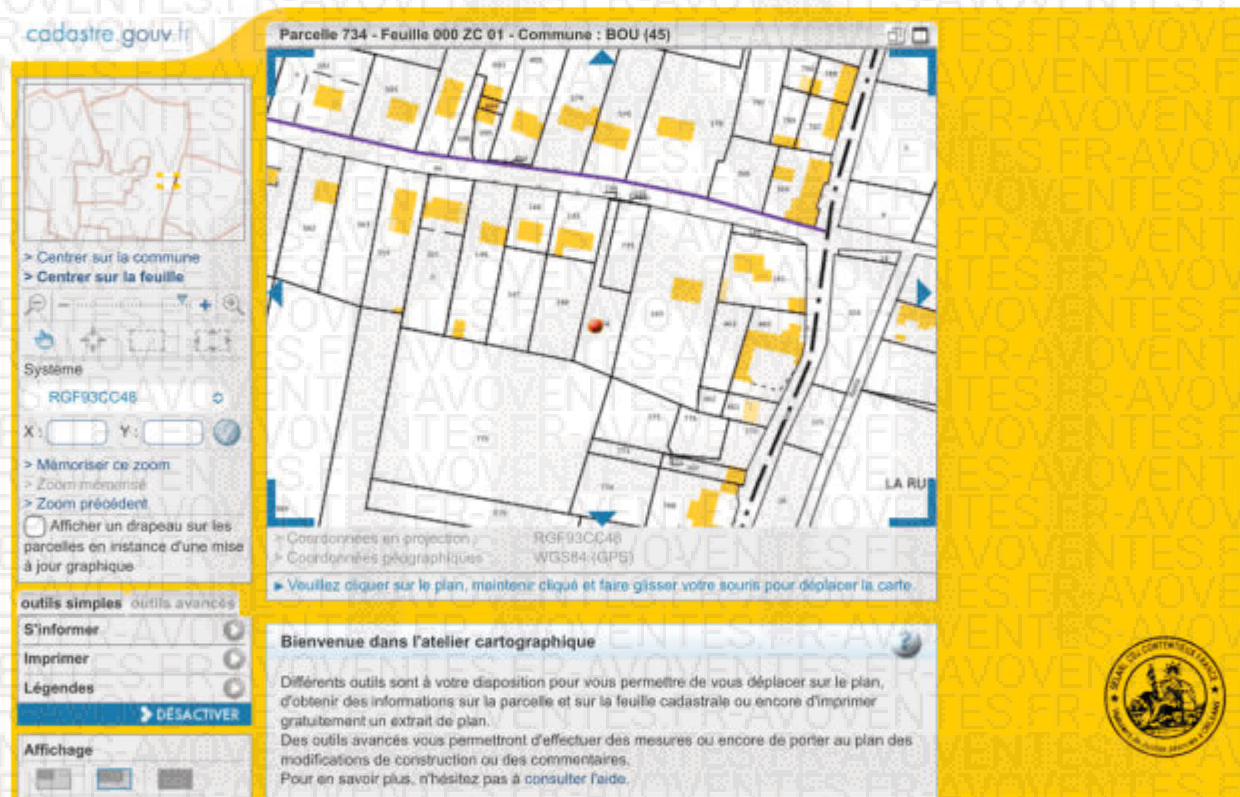


Image fournie à titre d'illustration (Source Cadastre)

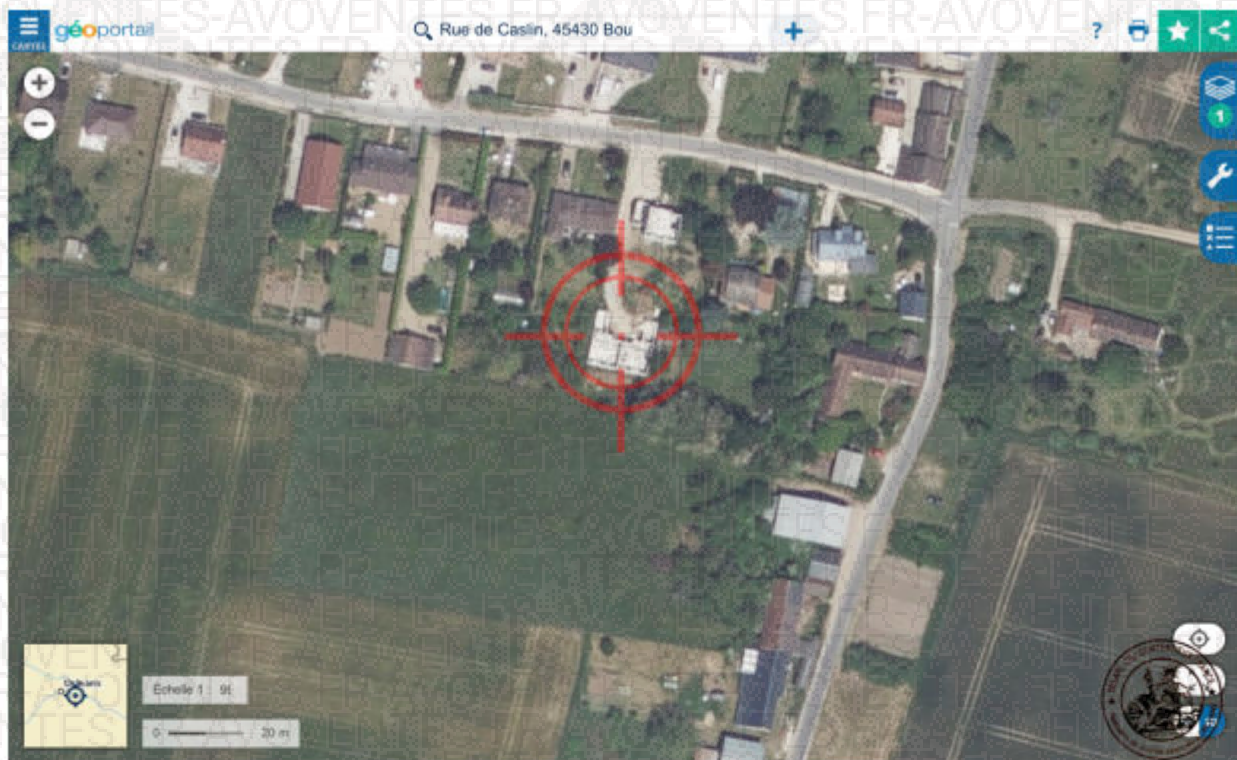


Image fournie à titre d'illustration (Source geoportail.gouv.fr)

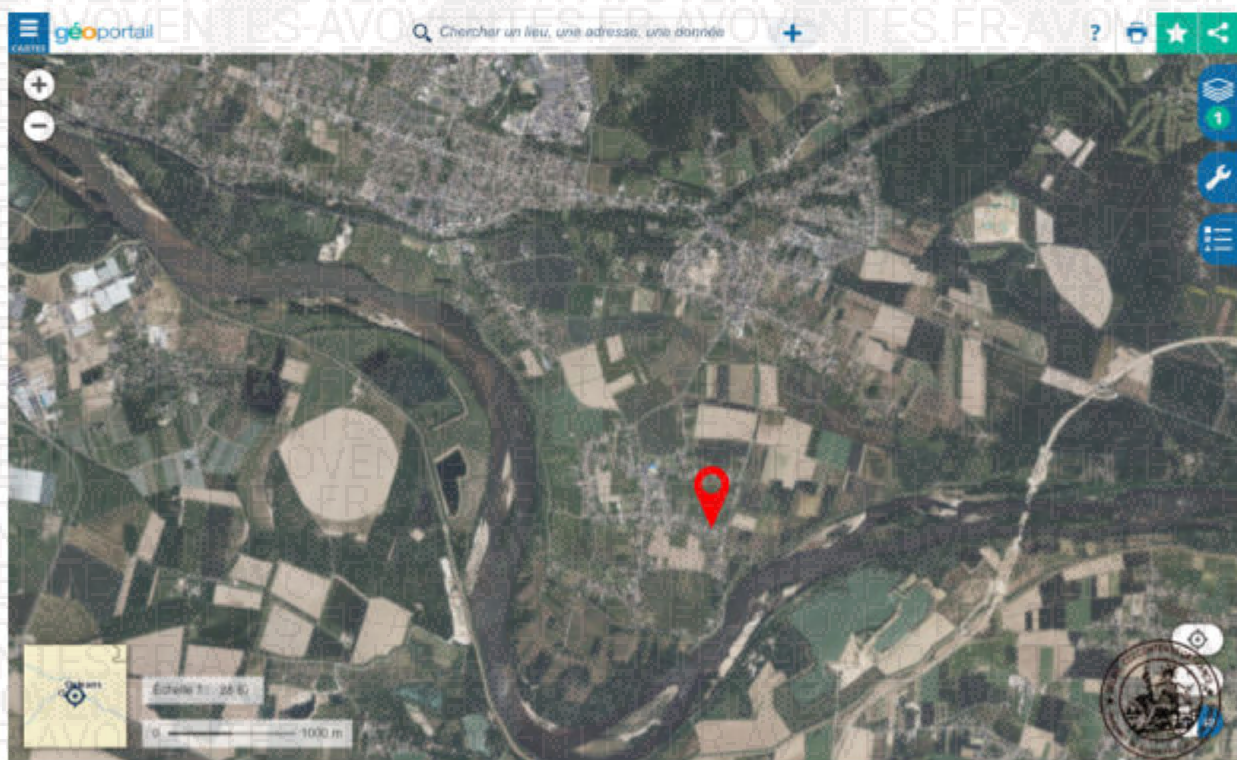


Image fournie à titre d'illustration (Source geoportail.gouv.fr)

2. ORIGINE DE PROPRIÉTÉ

Ledit bien a été acquis suivant acte notarié reçu par Maître PFISTER, notaire à ORLEANS, en date du 05 juillet 2022 de la

Ledit acte a été publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière du Loiret en date du 27 juillet

3. CONDITIONS D'OCCUPATION

Les lieux sont inoccupés

4. DESCRIPTION

L'accès au terrain en construction se fait par un chemin non aménagé délimité par les clôtures des fonds voisins.

Sur ce terrain, un Batiment en parpaings reposant sur une dalle béton est en cours d'édification.

Cette construction n'est pas hors d'eau ni hors d'air.

Aucun réseau énergétique n'est installé.

Ce bâtiment est divisé en deux parties indépendantes.









Ce terrain bénéficie d'un permis de construire pour une maison individuelle et / ou ses annexes délivré par la Mairie de BOU le 6 août 2021 au bénéfice de la

Ce terrain bénéficie d'un permis de construire valant division délivré par la Mairie de BOU le 13 septembre 2021 au bénéfice de la

Ce permis de construire a fait l'objet d'un transfert au bénéfice de la par arrêté municipal délivré par la Mairie de BOU le 29 juin 2022.

Ces permis sont annexés au présent procès-verbal.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat sur 30 pages pour servir et valoir ce que de droit.

Coût de l'acte

Les articles font référence
au Code de Commerce

Émoluments (Art A444-10)	221,36 €
Émoluments (Art A444-18)	75,15 €
Déplacement (Art R. 444-48)	9,40 €
Sous total HT	305,91 €
TVA à 20%	61,18 €
TOTAL TTC	367,09 €

Stéphane KUBAS
Commissaire de Justice